



## PROGRAMME DE FORMATION A LA CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR OPTION CÔTIÈRE

Cette formation s'adresse aux personnes de plus de 16 ans désirant **conduire des bateaux à moteur en mer** de puissance supérieure à 6 cv sous réserve de satisfaire aux exigences du certificat médical obligatoire ; Les examens se faisant en français le candidat doit-être en mesure de lire et comprendre la langue :

OBJECTIF DE LA FORMATION : Obtention du permis bateau option côtière

- Navigation de jour et de nuit.
- Jusqu'à 6 milles nautique d'un abri
- Sans limitation de la puissance motrice, navires de 24 m maximum.
- Mer, lacs, plans d'eau fermés étangs navigables utilisation de la VHF en eau française **UNIQUEMENT**.

Délais d'accès à la formation 8 à 15 jours en fonction des saisons et sous réserve d'un nombre minimum de 4 candidats.

### Le programme de la formation :

#### Le programme théorique (durée 10h en présentiel)

- Le balisage des côtes et des plages, les pictogrammes,
- Les règles de barre et de route,
- Les signaux phoniques, de détresse, portuaires,
- Les feux et marques des navires,
- Les règles de navigation et de sécurité,
- Les catégories de conceptions, le matériel d'armement et de sécurité, l'organisation du sauvetage en mer, les règles de la pratique du ski nautique, la responsabilité du chef de bord, utilisation de la VHF. Les règles passages d'écluses le mouillage.
- La protection de l'environnement : rejets, pollution, réglementation de la pêche.
- Connaissance des signaux météo et notions météo.
- Symboles et abréviations des cartes marines, application Nav&Co
- Sensibilisation à l'osmose et à l'hélice

- La formation théorique se déroule obligatoirement en présentiel et est encadré par un formateur agréé par la DDTM,
- Durée de la formation théorique 1 jour et demi soit 10 heures
- Durée de la formation pratique 1 demi journée soit minimum 4 heures

8 ave St Jean Baptiste 06000 Nice.

Tél : 04.93.55.40.14. eolepermisbateau@gmail.com

Siret 83898228800014. Autorisation d'enseigner 006056 DML NICE

Déclaration d'activité numéro 93060841906 Préfet de région PACA

## Les objectifs pédagogiques de l'épreuve pratique sont les suivants :

- **Pratique théorique en cours collectifs (1h30)**
- **Thème 1 « La sécurité du plaisancier »**
- **Thème 2 « les incontournables du plaisancier »**
- **Thème 3 « Les responsabilités du plaisancier »**
- **Pratique bateau 2h par candidat minimum**
- **Thème 4 « La conduite du bateau » cours pratique à la barre du bateau**
- **Thème 5 « Les manœuvres du bateau » Cours pratique à la barre du bateau**

C'est le formateur agréé du bateau-école qui évalue le candidat durant les cours en remplissant un livret d'apprentissage.

À l'issue de la formation sous réserve des capacités de l'élève le permis est validé. Sinon un cours supplémentaire sera programmé au tarif de 90 euros.

**La formation pratique se fait après obtention du code**, et les cours sont planifiés selon les conditions météorologiques. Ils peuvent être annulés au dernier moment, si les conditions ne permettent pas une sortie en mer en toute sécurité. **Les cours sont annulés systématiquement en cas de BMS.**

Le délai peut varier selon les saisons. En moyenne il faut compter 3 semaines pour valider son permis.

### Le navire

Vous naviguerez sur un Open de 5m53 (Acquabat) motorisation Mercury HB 60 CV situé au port des Fourmis à Beaulieu sur Mer 06

**EXAMEN THEORIQUE** : L'établissement de formation assure la gestion administrative du dossier, inscrit le candidat sur la plateforme Dedipp soumet à l'administration les documents et délivre le livret de candidat obligatoire pour la formation pratique.

**Après validation du dossier par l'administration et contrôle des connaissances à l'issue de la formation théorique obligatoire, l'établissement valide le candidat, il pourra s'inscrire à l'examen de code auprès du centre de son choix.**

**Inscription 30 euros à régler directement en ligne au centre d'examen choisi.**

Liste des centres agréés :

**Bureau veritas: Code'ngo** : [www.codengo.fr](http://www.codengo.fr) A 100 mètres du bateau école.  
48 Bd Jean Jaurès 1<sup>er</sup> Étage  
Face au Lycée Massena

Dekra : <https://www.le-code-dekra.fr>

La poste : [www.lecode.laposte.fr/bateau](http://www.lecode.laposte.fr/bateau)

Objectif code : <https://www.objectifcode.sqs.com/fr>

**L'examen de code est un QCM de 40 questions (2 bonnes réponses maximum par question) avec 5 fautes maximum**

**PRATIQUE** : A convenir avec le formateur (semaine ou week-end) en fonction des conditions météorologiques et après obtention du code.

**Les personnes hors département pourront accéder exceptionnellement à la formation pratique après avoir suivis la formation théorique dans son intégralité au sein de l'établissement.**

**Cependant ils devront présenter l'examen de code dans un délais de 6 mois maximum au-delà duquel nous ne validerons pas le permis dans ce cas il devront suivre une nouvelle formation pratique facturé 200 euros.**

**Pas de cours de pratique en cas de BMS.**

## **LIEU DES FORMATIONS**

**THEORIE** : la formation se déroule au 8 avenue saint Jean Baptiste 06000 sur rendez-vous exclusivement

**PRATIQUE** : Port des Fourmis à Beaulieu sur rendez-vous et en fonction de la météo pas de cours en cas de BMS.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes et jeunes adultes.

Salle de cours climatisée et équipée de moyens multimédias, supports de formation d'éditeurs officiel et propres aux formateurs (power point, PDF), tableau blanc, ordinateur téléviseur, wifi.

Le bateau est conforme à la réglementation en vigueur (visite de sécurité administration à jour) moyens électroniques en mode réels à dispositions des candidats.

Personnes en situation de handicap, sous réserve des conditions d'aptitude établit par le certificat médical d'aptitude, merci de nous contacter afin d'établir les besoins pour la formation.